

La lettre de la réserve

MARAIS DES TROUS DE LEU

NUMÉRO 1 - DÉCEMBRE 2014

Qui pourrait soupçonner en se promenant le long du canal ou en empruntant la bretelle de Cormontreuil que là, dissimulée entre la Vesle et le canal, se cache l'une des plus belles tourbières de la vallée de la Vesle et du département. Le marais des Trous de Leu constitue un véritable îlot de biodiversité aux portes de l'agglomération rémoise. Acquis par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne en 2012, grâce au soutien financier du Conseil régional, de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et de Reims Métropole, ce site constitue aujourd'hui la 8^e réserve naturelle régionale de Champagne-Ardenne. Ce classement garantit la préservation de cette zone humide exceptionnelle sur le long terme et permettra d'en faire un haut lieu de découverte et d'éducation à l'environnement en plein cœur de la «Coulée Verte».



LE SITE...

Située au cœur des marais de la Vesle, la Réserve Naturelle Régionale du Marais des Trous de Leu abrite une vaste zone humide aujourd'hui ceinturée par l'agglomération rémoise. Sa richesse écologique lui vaut d'être intégrée au réseau européen Natura 2000. Compris dans le périmètre de protection du captage d'eau potable de Fléchambault, ce marais participe à la préservation de la qualité de l'eau.

Panorama

Région

Champagne-Ardenne

Département

Marne (51)

Communes

Reims et Taissy

Création

Délibération du Conseil Régional du 23 janvier 2014

Durée du classement

10 ans

Superficie

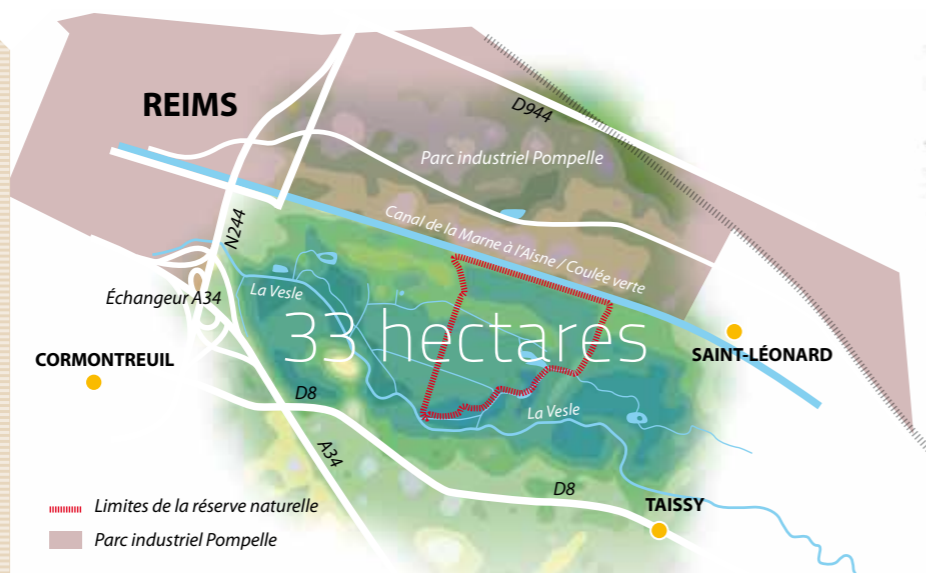
33 hectares

Propriétaire

Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne (CENCA)

Gestionnaire

CENCA



La Réserve n'est actuellement pas ouverte au public. Une réflexion approfondie est menée pour pouvoir offrir, dans les années à venir, un espace naturel dédié à la population rémoise et intégré à la dynamique du territoire. Des visites guidées peuvent cependant être organisées par le Conservatoire. Renseignez-vous au **03 26 69 12 39**.

Qu'est-ce qu'une réserve naturelle régionale ?

Une réserve naturelle régionale c'est :

- Un patrimoine naturel exceptionnel à préserver
- Un espace protégé pour les générations futures
- Un lieu de sensibilisation et d'éducation à l'environnement

En 2014, le Conseil Régional de Champagne-Ardenne a décidé de classer le marais des Trous de Leu en réserve naturelle régionale, outil réglementaire ayant pour objectif de protéger les sites naturels présentant un intérêt géologique, écologique (faune/flore) ou paysager au niveau régional.

Pourquoi une réserve aux Trous de Leu ?

- Pour préserver l'un des marais les plus remarquables de la vallée de la Vesle
- Pour maintenir et améliorer les fonctions et services rendus par le marais (épuration et stockage de l'eau, réservoir de biodiversité, etc.)
- Pour développer les connaissances scientifiques
- Pour préserver la qualité de vie des populations locales
- Pour sensibiliser les riverains
- Pour inscrire la protection de la nature dans les projets de développement du territoire rémois.



SON « CAPITAL » NATURE...

- **16 milieux naturels**
- **4,2 ha** de marais
- **15,4 ha** de forêts humides
- **4,5 ha** de prairies humides
- **0,46 ha** d'étangs
- **11,8 km** de canaux et fossés
- **62 espèces animales** dont 9 protégées au niveau régional ou national
- **Plus de 100 espèces végétales**

Une gestion concertée

La gestion d'une réserve se fait d'une manière concertée avec les acteurs du territoire concernés : élus, propriétaire, chasseurs... Ils constituent le comité consultatif qui se réunit chaque année pour définir et valider la gestion du site et les actions de valorisation à mettre en œuvre. Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne a été désigné gestionnaire de la réserve par le Conseil Régional pour une durée de dix ans.

Pourquoi préserver les zones humides ?

En France, 70 % des zones humides ont disparu au cours du 20^e siècle notamment du fait de la domestication des cours d'eau, de l'intensification agricole et du développement de l'urbanisme. Longtemps délaissées ou asséchées, ces zones humides sont pourtant des acteurs essentiels dans le cycle de l'eau et de véritables réservoirs de biodiversité. Leur disparition a des conséquences : inondations, sécheresse, pollution de l'eau, érosion des sols, perte de biodiversité... Préserver les zones humides est une question d'avenir !



Utrriculaire commune

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2014

En 2014, les financements apportés par Reims Métropole, la Région Champagne-Ardenne et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ont permis la mise en place de différentes actions de gestion et de sensibilisation sur la Réserve du Marais des Trous de Leu.

Le plan de gestion est en cours

Le Conservatoire est chargé de l'élaboration du plan de gestion. Ce document a pour objectif de planifier l'ensemble des actions à mener sur la réserve, afin de préserver au mieux les richesses qui s'y trouvent. Prévu pour les 10 années à venir, il devrait être validé fin 2015. En 2014, les diagnostics écologiques (milieux naturels, faune, flore) et socio-économique ont été réalisés. Tous ces éléments permettront de définir les enjeux et les objectifs de la réserve.

Le point sur les travaux

BROYAGE DES LAYONS ET DES ABORDS DE L'ÉTANG

En mai, juillet et septembre 2014, des layons ont été créés puis entretenus par broyage mécanique en partenariat avec les chasseurs pour faciliter le cheminement dans la réserve. Afin d'éliminer les rejets de saules et d'aulnes aux abords de l'étang, un broyage mécanique a été réalisé en septembre 2014. L'objectif de ces travaux est d'éviter le comblement du plan d'eau et de le remettre en lumière afin de favoriser le développement de la flore aquatique.



Les travaux ont été réalisés par une entreprise spécialisée avec du matériel à faible portance adapté aux zones de marais.

FAUCHE DE LA ROSELIÈRE

La roselière a été fauchée en septembre. Sous l'effet de la dynamique naturelle, la roselière tend à se reboiser. Le milieu se referme et s'homogénéise. Pour préserver la diversité de la flore qui fait la richesse du marais, il est nécessaire de maintenir certaines zones ouvertes.

La Réserve vue du ciel



Des photographies prises par drone apportent une vision sur la richesse écologique et paysagère du marais mais également des informations scientifiques sur l'évolution des surfaces du marais et des mosaïques d'habitats naturels.



Le CEN Champagne-Ardenne est une association régionale de protection et de gestion des milieux naturels. Depuis plus de 25 ans, il mène des actions de connaissance, de protection, de gestion écologique et de valorisation du patrimoine naturel en concertation et partenariat avec les acteurs locaux. Il préserve durablement plus de 3 200 hectares de milieux naturels remarquables répartis sur près de 200 sites sur le territoire champardennais.

A la découverte de la réserve

Les réserves naturelles régionales sont des lieux de protection de la nature et également des lieux de découverte et de sensibilisation à l'environnement. En attendant l'ouverture de la réserve au public, le Conservatoire a proposé une découverte du site lors d'une animation nature organisée dans le cadre de la Fête de la Nature en mai 2014.

La réserve a son site internet !



Vous y trouverez toutes les informations nécessaires à la compréhension et à la découverte de cet espace protégé au cœur des marais de la Vesle.

www.reserve-trous-de-leu.org

Perspectives 2015

- Finalisation du plan de gestion
- Travaux de gestion : fauche de la roselière, entretien des layons, abattage et débroussaillage de Saules
- Études et suivis scientifiques : flore et insectes
- Publication d'une lettre d'information
- Animations scolaires
- Étude sur l'organisation de l'accueil du public

La lettre d'information de la Réserve Naturelle Régionale du Marais des Trous de Leu est éditée par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne.

Responsable de la publication :

Roger Gony, président du Conservatoire

Directeur de la publication :

Philippe Pinon-Guerin

Rédaction : CenCA

Relecture : G. Venault

Conception graphique : Piment Noir

Crédits photographiques : XXXXXXXXX

Contact :

 **Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne**

30 Chaussée du Port - CS 50 423

51 035 Châlons-en-Champagne Cedex

Tél : 03 26 69 12 39

Mail : secretariat@cen-champagne-ardenne.org

www.cen-champagne-ardenne.org



Édité à 500 exemplaires - Impression : Félix (08)

Dépôt légal à parution - ISSN : en cours

Cette lettre est réalisée avec le soutien financier de :

RÉGION
**CHAMPAGNE
ARDENNE**



**Réserves
Naturelles
DE FRANCE**

